Calendrier prévisionnel, information et inscription

Le calendrier prévisionnel, le dossier d'inscription et le règlement sont à télécharger sur le site de chaque ligue.

Contacts :

- **Directeur du département formation fédérale de la FFTir :**
  Stéphane Alliaume - salliaume@fftir.org - 06 15 94 17 07
- **Responsable pédagogique nationale de la FFTir :**
  Laurence Decaens - ldecaens@fftir.org - 07 86 21 98 68
- **Responsable administrative de la FFTir :**
  Sandrine Jumeaux - sjumeaux@fftir.org - 07 45 01 99 39
- **Référente handicap nationale de la FFTir :**
  Floriane Hays - fhays@fftir.org - 06 99 87 05 43
- **Responsables formation de ligue :**
  https://fftir.org/responsables-formation-de-ligue

www.youtube.com/**FFTIR**
www.facebook.com/**FFTir**
Suivez l'actualité sur @**fftir**
Suivez l'actualité sur @**tir_ff**
www.flickr.com/**fftir**

Nos partenaires officiels

MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES
AGENCE NATIONALE DU SPORT
France Paralympique
sportquantum

CNTS CENTRE NATIONAL DE TIR SPORTIF

Découvrez le Centre National de Tir Sportif sur le site **cnts.fftir.org**

09_2023 – AtelierArt6.com – Illustrations : © FFTir. © SARL L'HEUDE & L'HEUDE ARCHITECTES.

BFJE Brevet fédéral jeune encadrant

(assistant entraîneur)

FORMATION FÉDÉRALE
FFTir
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR / LIGUE RÉGIONALE DE TIR

Le **BFJE** participe à l'activité bénévole d'encadrement de la pratique du Tir sportif pour les jeunes licenciés. Cette formation est ouverte aux licenciés des catégories Minime 2 à Junior 3.

Cette activité s'exerce exclusivement dans le cadre d'une structure d'apprentissage de club de type école de tir sous la responsabilité d'un entraîneur de club diplômé de la FFTir jouant le rôle de tuteur (initiateur ou animateur de club par dérogation du Responsable formation de ligue (RFL), entraîneur 1er ou 2e degré, Certificat de qualification professionnelle (CQP) « Moniteur de Tir sportif » ou Diplôme dÉtat/Diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DE/DESJEPS) mention « Tir sportif »), avec un suivi et un accompagnement sur toutes les actions conduites par le jeune encadrant jusqu'à ses 18 ans.

Le titulaire du **BFJE** réalise, sous la conduite de son tuteur, des actions d'encadrement d'un public de type école de tir, dans le cadre de la pratique de l'activité Tir sportif :

- **il s'investit dans l'animation du club** en participant aux journées portes ouvertes, à l'assemblée générale et/ou au comité directeur comme jeune dirigeant, en aidant à la mise en place des compétitions amicales (organisation et aide à l'arbitrage),
- **il garantit au public des conditions optimales de sécurité** lors de sa pratique et veille à son intégrité physique,
- **il répond à la demande d'un public désireux d'aborder la pratique** en termes d'apprentissage du Tir sportif au travers des trois premiers niveaux (blanc à orange) de la progression d'apprentissage fédérale « Cibles Couleurs » (aide à la conduite des séances d'entraînement, à la formation et à la validation du dispositif « Cibles Couleurs »),
- **il coache les plus jeunes** lors des compétitions.

Le BFJE

Programme de la formation

La durée globale de la formation est de 50 h se décomposant en :

- 3 h de sélection et positionnement,
- 12 h de formation initiale théorique et pratique (dispensées par l'Équipe technique régionale - ETR),
- encadrement de 35 séances (une séance équivalent à environ 1 h) dans le cadre de la formation en alternance, étalées sur une ou deux saisons sportives (situation pédagogique en club). Cette partie de la formation sera conduite en fonction de la maturité, de l'engagement, du niveau de « Cibles Couleurs » acquis et de l'expérience accumulée par les stagiaires, mais aussi des modalités d'organisation du club.

La formation prépare aux trois Blocs de compétences (BC) suivants dans les disciplines Carabine et Pistolet ou Plateau :

BC1 - Compétence à organiser la sécurité de la pratique
BC2 - Compétence à accueillir, accompagner et animer
BC3 - Compétence à encadrer le Tir sportif

Conditions d'accès par la filière de formation de la FFTir

Prérequis :

- **être licencié** à la FFTir depuis deux ans minimum (troisième saison sportive),
- **être licencié à la FFTir durant la saison de formation,**
- **avoir au moins 14 ans** au début de la formation et présenter une autorisation parentale pour les mineurs,
- **être titulaire du certificat de compétences PSC1** ou équivalent (ou en cours d'obtention, c'est-à-dire devant impérativement être passé avant la fin de la formation),
- **être titulaire de la cible verte du dispositif « Cibles Couleurs »** (ou en cours d'obtention, c'est-à-dire posséder un niveau orange, la cible verte devant impérativement être passée avant la fin de la formation),
- **s'inscrire à l'aide d'un dossier d'inscription** (à se procurer auprès du secrétariat de la ligue régionale d'appartenance), renvoyé dans les délais, à l'attention du RFL,
- **avoir l'avis favorable et motivé de son président de club** sur la fiche d'inscription,
- **avoir un tuteur majeur** (entraîneur de club diplômé actif, c'est-à-dire ayant suivi une action de formation continue durant l'olympiade en cours).

La formation est accessible aux tireurs en situation de handicap.

Nota : *l'avis favorable et motivé n'est pas une autorisation de pouvoir suivre la formation, cela signifie que le président de club est informé qu'un tireur désire s'inscrire en formation d'encadrement et qu'il soutient la candidature. La sélection des candidats est du ressort du RFL et de la commission de sélection.*

Sélection et positionnement des candidats

La demi-journée de sélection et positionnement des candidats est obligatoire dans la conception de cette formation. Elle permet de sensibiliser les futurs stagiaires sur les attentes de la formation. À l'issue de cette demi-journée, qui servira également à évaluer le niveau des candidats et éventuellement à améliorer leurs savoir-faire (pratique personnelle Carabine et Pistolet 10 m ou Plateau en tirs épaulé et désépaulé), une documentation technique et pédagogique sera distribuée par les formateurs. La présence du tuteur est obligatoirement requise sur cette demi-journée.

Coût de la formation (frais pédagogiques)

Les frais d'inscription et de formation sont de